

Quant à l'allégation tendant à présenter les bons services de la navigation comme pouvant suppléer à l'absence d'un chemin de fer, on a vu combien elle est mal fondée; il est inutile de revenir sur ce point.

Il reste donc la crainte du préjudice que la construction immédiate du chemin de fer de Chalons à Lyon pourrait causer aux intérêts engagés dans l'exploitation de la navigation sur la Saône. Cette objection n'a pas plus de valeur réelle que les autres. Cependant, comme, en aussi grave matière, il ne suffit pas de nier pour convaincre, nous appuyerons notre négation par des raisonnements et par des faits.

IV.

Toutes les fois qu'une nouvelle machine a été inventée, elle a été combattue par les exploiters des anciennes méthodes auxquels la préoccupation exclusive de leurs intérêts privés dérobait la vue des intérêts généraux. Cependant, par l'effet de cette force providentielle qui favorise l'application pratique et le développement des progrès, les inventions nouvelles se sont fait place, elles se sont intronisées, et, presque toujours, ceux-mêmes qui avaient été les plus opposés à leur adoption ont été forcés d'avouer que leurs intérêts, bien loin d'avoir souffert, avaient obtenu profit par ces heureuses révolutions. Un fait récent a donné la preuve que les classes industrielles commencent à revenir de ces déraisonnables préventions, malheureusement trop répandues encore, contre les perfectionnements mécaniques.

Un ouvrier était interrogé, dans une enquête officielle, sur la question de savoir s'il attribuait les chômages et les crises industrielles à la multiplication et aux perfectionnements inces-